

Stage

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Chaque étudiant doit accomplir un stage d'une durée minimale de trois mois à temps plein, dans une organisation publique ou privée du champ culturel. Le stage peut être réalisé à l'international.

Compétence à acquérir :

Cette immersion en contexte professionnel doit permettre à l'étudiant de mettre en application les enseignements du master et acquérir une connaissance concrète des organisations culturelles.

Mode de contrôle des connaissances :

Rapport de stage

Document susceptible de mise à jour - 01/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16